DECLARATION **DU BURUNDI** LORS DE LA 38ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL ; LE **06/05/2021**

**ETAT EXAMINE : LA SOMALIE**

Merci Madame la Présidente

Le Burundi salue cordialement la délégation somalienne et la remercie pour le rapport et sa présentation.

Nous nous réjouissons des réformes législatives et institutionnelles entreprises par le Gouvernement somalien pour améliorer la situation des droits de l’homme dans le pays malgré les problèmes sécuritaires dus au terrorisme auxquels il fait face.

Nous notons avec satisfaction la ratification, par la Somalie, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement somalien pour lutter contre le terrorisme et l’encourageons à aller de l’avant.

Dans un esprit constructif, le Burundi recommande à la Somalie de :

1°Ratifier la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes ;

2° Parachever le processus de la mise en place et d’opérationnalisation de la Commission Nationale des droits de l’homme.

L’adoption, par la Somalie, d’une stratégie globale pour faire face aux risques de famine et de sécheresse est une mesure salutaire qu’il convient de souligner

Pour terminer, nous souhaitons à la Somalie un examen couronné de succès.

Merci Madame la Présidente.